

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 17 juin 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/06/17-1/11

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220617-lmc100000023812-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 24/06/2022

Réception Préfet : 24/06/2022

Publication RAAD : 24/06/2022

**OBJET :** Route départementale (RD) 403 - Aménagement cyclable à Nemours. Convention avec APRR

Dans le cadre de son PlanVélo77, le Département a décidé la création d'une piste cyclable cheminant le long de la RD403 et empruntant le giratoire situé en sortie du diffuseur de l'Autoroute A6 à Nemours.

Le cheminement de cette piste cyclable n'empiète pas le Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC), mais il impose des travaux sur le DPAC pour la reprise de la branche du giratoire d'entrée / sortie de l'autoroute A6.

Le Département a sollicité auprès d'APRR l'autorisation de réaliser les aménagements ci-dessus qui intégreront à terme le DPAC actuel. Cette autorisation prend la forme d'une convention ayant pour objet de déterminer les conditions techniques, administratives et financières pour ces travaux, ainsi que les modalités d'entretien ultérieur de cet aménagement.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code de la Voirie routière,

VU la convention de concession de l'Autoroute A6 en date du 4 juin 1986 approuvée par décret du 19 août 1986 publié au Journal Officiel du 3 septembre 1986, et ses avenants successifs,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative au règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/01 en date du 19 juin 2020 relative au PlanVélo77,

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/09 en date du 17 décembre 2020 relative à l'approbation du premier plan triennal du PlanVélo77,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°1,

VU les délibérations du Conseil départemental n°7/01 et 1/03 en date du 16 décembre 2021 relatives au vote du budget du Département,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'approuver les termes de la convention, dont le projet figure en annexe de la présente délibération, à intervenir entre le Département et la société APRR, définissant les modalités de collaboration technique et financière pour l'autorisation de travaux sur le DPAC dans le cadre de la réalisation d'un aménagement cyclable le long de la RD403 à Nemours ;

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom du Département ;

Article 3 : d'imputer les crédits nécessaires aux frais annexes demandés par la société APRR au Département sur l'opération « Liaisons douces », action « Liaisons douces » (DI 2021)

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE qui a donné pouvoir à Mme Marie-Line PICHERY

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS qui a donné pouvoir à Mme Marianne MARGATÉ

M. Michel JOZON

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI

Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT

M. Ugo PEZZETTA

Mme Marie-Line PICHERY

M. Brice RABASTE

M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne